

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M22- 0033343

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3204 Société : RAO 138892
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : ASMI NAZHA
 Date de naissance : 15/11/1975
 Adresse : 13 Rue Lavoisier apt 30, 5ème étage CASABLANCA
 Tél. : 066209997 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
 Date de consultation : 28 NOV 2022
 Nom et prénom du malade : ASMI NAZHA Age:
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : affection chronique
 Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie:
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 09/11/2022
 Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
9.11.2022	CS			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	22/11/22	MAMMOGRAPHIE	900 DH

Dr. Abdelaziz ZOUAOU

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE															
	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> </table>	H		25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	H															
	25533412	21433552														
	00000000	00000000														
	D	G														
	00000000	00000000														
	35533411	11433553														
	B															
			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>													
			DATE DU DEVIS <input type="text"/>													
		DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>														

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Souad CHRAIBI

Diplômée de la

Faculté de Médecine de Nancy

Ancienne Attachée du CHU de Nancy

Spécialiste

en Gynécologie - Obstétrique

Diplômée en Stérilité du Couple (PMA & FIV)

Maladies des Seins - Echographie

Chirurgie Gynécologique

Cœlio - Chirurgie

Tél. : 05.22.23.23.26



الدكتورة سعاد الشرايبي

خريجة كلية الطب بنانسي

طبيبة ملحقة سابقا بمستشفى نانسي

اختصاصية في أمراض النساء

و الولادة

عقم الزوجين - أمراض الثدي

الفحص بالصدى - الجراحة النسوية

الجراحة بالمنظار الداخلي

الهاتف : 05 22 23 23 26

Casablanca, le

31/02/2022

الدار البيضاء في

Prof. Asma Mezou

- mammographie

RADIOLOGIE ZERKTOUNI
résidence les Fleurs 59, Bd. Zerktoun
Angle Rue des Hôpitaux
Casablanca - Tél.: 05 22 88 11 11
05 22 45 80 50 00 00

+ échog. mammaire

Dr. Souad CHRAIBI
Gynécologue - Obstétricien
Spécialiste
Rés. Gold 74 Av. Stendhal
Val Fleuri Maarif - Casablanca
05 22 23 23 26 / 06 23 11 95 66

إقامة الطابق الأول رقم 74 زاوية ملتقى شارعى سلطان دال و مونطانيي - المعاريف - فال فلوري - الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.23.23.26 - المحمول : 06.23.11.95.66 - المستعجلات : 06.61.18.01.45

Rés. GOLD 1er Étage N° 74 Angle Av. Stendhal & rue Montaigne - Val Fleuri - Maarif - Casablanca - Tél. : 05 22 23 23 26 - GSM : 06 23 11 95 66 - Urgence : 06 61 18 01 45

البريد الإلكتروني : souad-chraibi@hotmail.fr

Dr A. Fattah BELHOUCINE

Lauréat de la Fac de Médecine de Marseille
Ancien PH des Hôpitaux de France

Dr Abdelaziz ZOUAOUI

Lauréat de la Faculté de Médecine d'Amiens
Spécialité en Imagerie du Sein Paris V

Casablanca, le 22/11/2022

Facture N° 4062/22

Nom patient : **Mme ASMI NAZHA**

Examen(s) réalisé(s) : **MAMMO+ECHO MAMMAIRE**

Montant : **900 DH**

**ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
NEUF CENTS DH**

RADIOLOGIE ZERKTOUNI
Résidence les Fleurs, 59 Bd Zerktouni,
angle rue des Hôpitaux
Casablanca - Tél: 05 22 88 11 11
ICE: 0121195000024

Dr A. Fattah BELHOUCINE

Lauréat de la Fac de Médecine de Marseille
Ancien PH des Hôpitaux de France

Dr Abdelaziz ZOUAOU

Lauréat de la Faculté de Médecine d'Amiens
Spécialité en Imagerie du Sein Paris V

Casablanca le, 22/11/2022

DR. SOUAD CHRAIBI

Mme. ASMI NAZHA

COMPTE RENDU

MAMMOGRAPHIE NUMERISEE :

Indication :

67 A/ P/ménopausée à 55 ans/ dernier bilan mammographique en 2020.

Technique :

- Réalisation des clichés de face et de profil avec tomosynthèse du sein gauche.
- Mammographe General Electric installé en 2021 numérisé avec tomosynthèse, 2D synthétique et auto-compression.

Résultat :

- Seins denses nodulaires type C.
- Absence de masse ou de rupture d'architecture individualisable.
- Absence d'asymétrie de densité visible y compris en tomosynthèse.
- On note l'existence de deux calcifications sans groupement suspect intéressant le quadrant supéro-externe du sein droit.
- Il n'y a pas de foyer de microcalcifications associé aussi bien à droite qu'à gauche.
- Aspect normal des prolongements axillaires et des sillons sous-mammaires.

ECHOGRAPHIE MAMMAIRE :

- L'étude réalisée n'a pas montré de lésion tissulaire ou kystique anormale.
- Il n'y a pas de foyer d'atténuation ni d'anomalie focale à signaler.
- Il n'y a pas d'adénopathie axillaire.

Conclusion :

- En dehors de deux calcifications sans groupement suspect visible au niveau du quadrant supéro-externe droit, il n'y a pas d'anomalie à signaler aussi bien sur le plan mammographique qu'à l'examen échographique.
- Examen classé ACR 2 à droite et ACR 1 à gauche.

Dr. A. ZOUAOU

Dr. Abdelaziz ZOUAOU

Lauréat de la Faculté de Médecine d'Amiens
Spécialité en Imagerie du Sein Paris V

Pour les images, utilisez le lien : <http://102.50.240.229:8085/images/> Login : 21595 - Mot de Passe : 7274